PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA
Liberté
Égalité
Fraternité

MARCHES PUBLICS DE SERVICES

POUVOIR ADJUDICATEUR
Territoire- Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

MAITRISE D'ŒUVRE
Service territorial de l'Environnement

OBJET DU MARCHE
ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE **Traitement et exportation de déchets dangereux**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U.)

Les prix unitaires du présent bordereau s'entendent toutes sujétions comprises.

Ils comprennent l'ensemble des moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à la parfaite exécution des prestations, notamment les opérations de contrôle, manutention, chargement, déchargement, transport terrestre et maritime, transit, exportation, traitement final, valorisation ou élimination des déchets, ainsi que l'ensemble des démarches administratives et réglementaires afférentes.

Les déchets pourront être remis au titulaire dans un état de conditionnement variable selon les campagnes d'exportation. Le titulaire devra vérifier la conformité du conditionnement existant au regard des exigences réglementaires applicables à l'exportation.

Lorsque le conditionnement existant est conforme et suffisant, aucune opération de reconditionnement ne pourra être facturée.

Lorsque le conditionnement existant est dégradé, incomplet ou non conforme aux exigences de transport ou d'exportation, le titulaire définira les mesures correctives nécessaires. Les opérations de conditionnement ou de reconditionnement seront réalisées par le Service Territorial de l'Environnement sous le contrôle technique du titulaire, sauf impossibilité technique particulière.
.

N° prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffres
Déchets stockés à Wallis			
A.1	Batteries au plomb (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	kg	
A.2	Piles et accumulateurs (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	kg	
A.3	Transformateurs sans PCB (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	U	
A.4	Transformateurs et équipements avec PCB (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	U	
A.5	Huiles usagées (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	L	
A.6	Filtres à huile usagés, chiffons souillés, absorbants souillés, vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	kg	
A.7	Boues hydrocarburées, mélanges hydrocarbures/eau, terres souillées et résidus de décantation : enlèvement, exportation et traitement	kg	
A.8	Déchets chimiques provenant de laboratoires	kg	
A.9	Déchets chimiques divers, produits périmés ou hors spécifications	kg	

A.10	Déchets de pesticides, herbicides et produits phytopharmaceutiques non utilisables	kg	
A.11	Déchets contenant de l'amiante (fibres, poussières, matériaux amiantés)	kg	

B. Déchets stockés à Futuna			
B.1	Batteries au plomb (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	kg	
B.2	Piles et accumulateurs (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	kg	
B.3	Transformateurs sans PCB (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	U	
B.4	Transformateurs avec PCB (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	U	
B.5	Huiles usagées (enlèvement, chargement, exportation et traitement)	L	
B.6	Filtres à huile usagés, chiffons souillés, absorbants souillés, vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses	kg	
B.7	Boues hydrocarburées, mélanges hydrocarbures/eau, terres souillées et résidus de décantation : enlèvement, exportation et traitement	kg	
B.8	Déchets chimiques provenant de laboratoires	kg	
B.9	Déchets chimiques divers, produits périmés ou hors spécifications	kg	
B.10	Déchets de pesticides, herbicides et produits phytopharmaceutiques non utilisables	kg	
B.11	Déchets contenant de l'amiante (fibres, poussières, matériaux amiantés)	kg	
C. Prestations communes			
C.1	Analyse réglementaire en laboratoire (PCB, hydrocarbures, caractérisation ou équivalent).	Analyse	
C.2	Frais de dossier export déchets solides dangereux (accumulateurs, piles, transformateurs, DEEE, etc.) comprenant la notification transfrontalière, les documents de mouvement, les autorisations administratives, le suivi réglementaire, les bordereaux de traçabilité et les certificats de traitement ou de destruction finale	Dossier /exportation	

C.3	Frais de dossier export déchets liquides dangereux (huiles usagées, boues hydrocarburées, absorbants, filtres, chiffons souillés, etc.) comprenant la notification transfrontalière, les documents de mouvement, les autorisations administratives, le suivi réglementaire, les bordereaux de traçabilité et les certificats de traitement ou de destruction finale	Dossier /exportation	

Lu et Accepté [1] sans observation par le TITULAIRE soussigné

LE(S) TITULAIRE(S) à

[1] *Mention manuscrite '' lu et accepté sans observation"*